FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DECISION N°FranceAgriMer/MAEI/2017/01 relative aux délégations de signature des agents de la mission Affaires européennes et internationales

Le Directeur général de FranceAgriMer,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VI,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 25 juillet 2013 portant nomination du Directeur général de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

Vu la décision n°FranceAgriMer/Direction/2017/01 du 27 décembre 2016,

DÉCIDE :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François BLANC, chef de la mission des Affaires européennes et internationales, délégation de signature est donnée à Madame Maryse SABOULARD, chef de l'unité d'Appui aux exportateurs, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la Mission des Affaires européennes et internationales pris hors du cadre du budget national,
- tous les actes relevant des attributions de la Mission des Affaires européennes et internationales pris dans le cadre du budget national dans la limite de 60 000 €.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François BLANC et de Madame Maryse SABOULARD, délégation de signature est donnée à Monsieur Cyrille SCHWEIZER, chef de l'unité Stratégie et coopération européenne et internationale, pour :

- tous les actes relevant du budget d'influence (géré en compte de tiers) pris dans le cadre du budget national dans la limite de 60 000 €.

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil, le 9 mars 2017

Éric ALLAIN

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagrimer.fr